

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2021

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de quatorze Conseillers, Monsieur Le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du Conseil Municipal de ce jour.

Est absent excusé :

- Mr Jean-Baptiste BELAOUES

Adoption de l'huis-clos à l'unanimité.

Monsieur le Maire met à l'approbation le Procès-verbal et les délibérations du Conseil Municipal du 17 décembre 2020.

Approbation est faite **à l'unanimité**.

Mme VARENNE Claudine et M. DOPEUX Laurent ont été désignés secrétaires de séance.

## 1 – SUBVENTION A LA MISSION LOCALE :

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de la Mission Locale 2021. Le taux de cotisation est fixé à 0.90 € par habitant. Toutefois ce montant de cotisation reste à titre indicatif et chaque adhérent peut le financer à hauteur de ses capacités.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de fixer la cotisation à 300 €, afin de répondre aux nécessités de contenir les dépenses budgétaires.

VOTE : Approbation **à l'unanimité**

## 2 – CONVENTION AVEC LE CCAS DE VIC LE COMTE :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention va être établie entre la commune de Vic le Comte et la nôtre afin de permettre aux parents d'enfants en petite et moyenne section de maternelle à Vic le Comte de payer la cantine scolaire aux tarifs appliqués au quotient familiale (QF) comme suit pour 2021 :

- QF 1 : 2,20 €	- QF 2 : 2,70 €	- QF 3 : 3,15 €	- QF 4 : 3,80 €
- QF 5 : 4,30 €	- QF 6 : 4,55 €	- QF 7 : 4,85 €	

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de 2021 et à la renouveler tacitement.

VOTE : Approbation **à l'unanimité**

## 3 – QUESTIONS DIVERSES :

a) La Commune a pris contact avec le SME (Syndicat Mixte de l'Eau ) pour réaliser un état des lieux de notre assainissement.

b) La municipalité a offert des masques réutilisables aux enfants de l'école Simone Veil.

c) D'autres masques en tissus seront distribués aux plus de 75 ans

d) Le dossier Leader concernant la butte de Buron et celui de la rénovation du bâtiment de la mairie sont en cours.

e) Le chemin de Servol étant maintenant interdit aux véhicules de plus de 3,5T, le ramassage des bacs ne se fait plus sur ce chemin. Des containers vont être installés vers l'abri bus pour y remédier.

f) Un premier composteur de quartier va être installé vers l'église à Yronde.

g) Les travaux d'aménagement de la salle polyvalente ont débuté.

h) Le SIEG a fait part d'une proposition pour optimiser les éclairages publics.

Prochain conseil prévu le **jeudi 18 février 2021**.